ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réponses aux candidatures via Pôle emploi

Question écrite n° 33292

Texte de la question

Mme Laurence Dumont attire l'attention de Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion sur la difficulté pour les demandeurs d'emploi de justifier dans certains cas leur recherche d'emploi, dans la mesure où les employeurs ne répondent pas à leur candidature. Ces derniers, qui utilisent les services de Pôle emploi pour leur recrutement, ne répondent pas systématiquement aux demandeurs d'emploi qui se retrouvent sans justificatif de leurs démarches parfois fastidieuses. Aussi, elle lui demande de lui faire part des moyens qu'elle peut mettre en œuvre pour que les entreprises envoient une réponse écrite aux candidatures sur les postes proposés par elles à Pôle emploi.

Données clés

Auteur : Mme Laurence Dumont
Circonscription : Calvados (2e circonscription) - Socialistes et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33292
Rubrique : Chômage
Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion
Ministère attributaire : Travail, plein emploi et insertion

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 27 octobre 2020, page 7440
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)